



Section musculation

fjep-lempdes.e-monsite.com

 NOUVEL ADHÉRENT RENOUELEMENT

BADGE N°

.....

Madame Monsieur 

Date d'inscription .....

NOM ..... PRÉNOM ..... Date de naissance .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune ..... Profession .....

☎ ..... Mail ..... @ .....

Pratiquez-vous une autre activité FJEP, si Oui, laquelle ? ..... Oui  ..... Non Souhaitez-vous UN JUSTIFICATIF DE PAIEMENT de la cotisation FJEP musculation, À DEMANDER LE JOUR DE L'INSCRIPTION.DOCUMENTS OBLIGATOIRES À L'INSCRIPTION⇒ IMPORTANT

- Fiche d'inscription complétée Pour le renouvelant, NE PAS OUBLIER VOTRE BADGE LE JOUR DE L'INSCRIPTION
- Règlement intérieur, lu, approuvé et signé
- Répondre au Questionnaire de santé QS-Sport, formulaire disponible sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15699.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do)
- Si nécessité : fournir un certificat médical - de 6 mois avec la mention apte à la pratique de la musculation
- Date de la visite Médicale .....
- 2 photos récentes pour le nouvel adhérent, 1 photo récente pour le renouvelant, format carte d'identité.
- Photocopie pièce d'identité.
- Photocopie justificatif de domicile, quittance EDF ...
- SI PAS D'ADRESSE MAIL, une enveloppe timbrée à votre adresse.
- 1 (2,3) Chèque à l'ordre de FJEP Lempdes  Espèces (Faire l'appoint)  Bons (CAF, ANCV, coupons SPORTS ...)

Présence obligatoire de l'adhérent à l'inscription

Catégorie	Cotisation forfaitaire	+ badge, <u>si</u> détérioration, perte ou vol	Total
	LEMPDAIS *		
Adulte	109	8	117
-18 ans, Lycéen, Etudiant, Chômeur **	75	8	83
	NON LEMPDAIS		
Adulte	149	8	157
-18 ans, lycéen, Etudiant, Chômeur **	105	8	113

Pièces complémentaires\* Justificatif d'activité professionnelle sur la commune pour les non-résidents

\* \* - 18 ans à la date d'inscription

Justificatif de scolarité pour les étudiants de plus de 18 ansAttestation récente de Pôle Emploi pour les chômeurs en cas de détérioration, perte ou vol

le badge d'accès et le porte-badge seront facturés

au tarif en vigueur au jour de la remise du double